APLP

Association des Propriétaires des stations de La Plagne

SORTIES ESTIVALES 2014

Nous l'avons annoncé dans la "Lettre de juin", l'APLP va vous proposer une randonnée chaque semaine sur la période allant du 15 juillet au 30 août.

C'est un grand changement au regard du passé. Le programme des destinations n'est pas encore figé et il sera régulièrement mis à jour. Pour cette saison, nous avons prévu des sorties à caractère familiale accessibles au plus grand nombre.

Pour que ces sorties soient un succès :

- L'APLP a passé des accords avec des accompagnateurs qui les encadreront et en assureront l'intérêt et la sécurité.
- Le nombre de participants doit être suffisant sans toutefois dépasser les limites fixées par les accompagnateurs pour chaque groupe.
  Nous avons besoin de vous afin de savoir combien de groupes devront être créés pour chaque sortie, et nous vous demandons de vous déclarer pour chacune de ces sorties le plus longtemps possible à l'avance.

Nous vous proposons les étapes suivantes :

1. Vous déclarez pour chacune des sorties proposées votre intention de participer (le plus à l'avance possible, et chaque personne).
2. L'APLP vous informe individuellement de l'état de chaque sortie, pour laquelle vous avez postulé.
3. Vous annulez quand vous voulez ou confirmez votre participation en passant commande.
4. L'APLP vous communique les modalités pour la randonnée (point de rendez-vous, heure, …)

Le guide « Guide Pour Commander les Sorties » disponible sur le site Internet de l'APLP, vous explique en quelques copies d'écran comment découvrir chacune des sorties proposées et réaliser les étapes nécessaires à la réalisation de vos inscriptions.

Nous répondrons aux questions que vous nous adresserez par courriel sur 'contact@aplp.fr' comme à celles que vous nous poserez sur la ligne de l'association au 04.79.08.62.07.

Cordialement,

L'APLP, le 07/07/2014